

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE : ACTES OFFICIELS :** Nominations de commissaires et de syndics d'écoles. — Erection et délimitations de municipalités scolaires. — Circulaire du Surintendant de l'Instruction publique relative à l'Association d'Education de la Puissance. — Compte rendu de la cent-deuxième réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. — Projet de loi constituant l'École polytechnique en corporation. — PÉDAGOGIE : Association d'Education de la Puissance du Canada. — Les livres classiques de M. Toussaint. — DIVERS : Distribution des prix à l'école normale Laval. — Histoire et poésie de l'Angelus. — Science élémentaire : État des corps. — Bulletin géographique.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 mai courant (1892), de nommer M. James Hamilton Wright, syndic des écoles dissidentes de la ville de Soré, comté de Richelieu, en remplacement du révd. M. E. T. Capel, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 avril dernier (1892), de nommer M. Jean C. Doiron, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Laurent de Matapédia, comté de Bonaventure, en remplacement de M. Alban Doiron, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 20 mai courant (1892), de nommer M. Henri Belue, commissaire d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Philippe, comté de Laprairie, en remplacement de M. Dieudonné Robert, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 31 mai dernier (1892), de nommer M. Félix Blénier dit Jarry, commis-

saire d'écoles pour la municipalité du "village" de Rigaud, comté de Vaudreuil, en remplacement de M. Evariste Quenel, décédé.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 31 mai dernier (1892), de détacher de la municipalité de Ditton, comté de Compton, les rangs Nos. 9, 10 et 11, et les annexer à la municipalité d'Emberton, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1<sup>er</sup> juillet prochain (1892.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 mai dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Rivière au Doré," le canton Dufferin, comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.

Cette érection ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).

Ériger en municipalité scolaire la paroisse de Saint-Mathieu, comté de Saint-Maurice, avec les limites décrites tant dans la proclamation du 17 juillet 1876 que dans celle du 31 mai 1887, sous le nom de "Saint-Mathieu."

### Arts de demande d'érection de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité scolaire du village de Sainte-Thérèse, dans le comté de Terrebonne "la Grande Ligne, la Côte Saint-Louis et le Coteau Saint-Louis, moins la partie de la Côte Saint-Louis, à l'ouest du chemin de la Grande Ligne", et annexer ces territoires à la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, pour les fins scolaires, et ce, nonobstant l'arrêté en conseil du dix avril 1862, pour prendre effet au premier de juillet prochain.

Détacher de la municipalité de Wickham-Ouest, comté de Drummond, les lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, du douzième rang du canton de Wickham, et les annexer à la municipalité de Saint-